

**La Prud'homie défend
les pêcheurs dans les
commissions clés**

**Vers une cohabitation
équilibrée : intégrer la
pêche artisanale dans les
plans de balisage du
littoral**

**Une thèse de trois ans mise en
avant lors du 10^e COPIL Natura
2000**

Page 2

Page 2

Page 2

Journal prud'homal

Septembre à
Décembre 2024

**La Prud'homie de
Palavas-les-Flots invitée
dans les débats
européens sur la gestion
des biens communs et la
conservation de la
biodiversité**

Page 3

**Lutte contre les
espèces invasives : la
collaboration des
pêcheurs pour
préserver les lagunes**

Page 4

**Elections des
prud'hommes : les
prud'hommes réélus
à l'unanimité**

Page 4

La prud'homie défend les pêcheurs dans les commissions clés

Au cours des trois derniers mois, la **prud'homie s'est mobilisée pour représenter les pêcheurs locaux** dans deux commissions essentielles : celle des **petits métiers** et celle dédiée au **thon rouge**.

Dans la commission des **petits métiers**, elle a **œuvré pour préserver des pratiques artisanales respectueuses de l'environnement**, essentielles à l'identité maritime locale. Concernant le **thon rouge**, la prud'homie a défendu une **répartition équitable des quotas**, assurant à la fois la durabilité économique des pêcheurs et la conservation de l'espèce. Ces actions reflètent **l'engagement de la prud'homie à défendre les droits des pêcheurs tout en s'adaptant aux enjeux écologiques et réglementaires actuels**.



Assemblée Générale : Vers un avenir durable pour la Réserve Marine de la Côte Palavasienne

Le 26 mai 2024, l'**assemblée générale de la Réserve Marine de la Côte Palavasienne** a réuni **la Région, le CRPMEM, des plongeurs, le bureau d'étude P2A, ainsi que la prud'homie** pour faire le bilan des actions passées et envisager les projets à venir. **P2A**, en charge du suivi scientifique, a présenté **l'état des écosystèmes marins au sein de la réserve**. Candice Gravil et Mondy Laigles ont également **mis en lumière le projet DEMAR, qui vise à sensibiliser les utilisateurs à la protection de cet environnement fragile**.

Parmi les annonces marquantes, la **création d'un mouillage écologique**, lancée par la RMCP et conçue par la prud'homie, a été révélée. Ce dispositif a pour **objectif de diminuer l'impact des ancrages sur les fonds marins tout en contribuant à l'augmentation de la population de poissons**. Une réunion entre les acteurs est déjà prévue pour approfondir ce projet innovant.

Cette assemblée a réaffirmé l'engagement collectif en faveur de la préservation de la réserve.

La prud'homie de Palavas-les-Flots : une enquête révèle l'opinion des habitants

En **collaboration avec le Master Gestion des Littoraux et des Mers de l'Université de Montpellier**, une **enquête a été lancée pour mieux comprendre la perception des habitants de Palavas-les-Flots envers la prud'homie, institution historique dédiée à la pêche artisanale**.

L'étude vise à mesurer la notoriété de la prud'homie et à cerner les attentes des Palavasiens. Bien que son rôle dans la gestion des ressources marines et le soutien aux pêcheurs soit essentiel, elle demeure parfois méconnue du grand public.

Grâce aux résultats de cette collaboration, **la prud'homie pourra renforcer ses liens avec la population et adapter ses actions pour mieux répondre aux enjeux locaux, tout en valorisant son patrimoine. Une présentation des résultats de cette enquête aura lieu le 18 février 2024 au Nautilus, 16 Boulevard Joffre Palavas-les-Flots.**



La prud'homie présente son rôle lors d'une table ronde sur les milieux marins

Dans le cadre d'une table ronde organisée pour les agents de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), la prud'homie a eu **l'occasion de présenter son rôle crucial dans la gestion des milieux marins et la défense de la pêche artisanale**.

Cet événement a permis de mettre en lumière les missions de la prud'homie, notamment dans la régulation des pratiques de pêche, la préservation des écosystèmes marins et le maintien de l'équilibre entre les différents usagers du littoral. Les représentants de l'institution ont détaillé leurs actions quotidiennes et leur engagement envers une gestion durable des ressources marines.

Cette table ronde a été un **moment important de dialogue entre les différents acteurs locaux, avec l'objectif de renforcer la coopération entre la prud'homie, les autorités compétentes et les acteurs du secteur maritime**. Ce partage d'informations a permis de rappeler l'importance de travailler ensemble pour préserver les milieux marins tout en soutenant l'activité économique des pêcheurs.

La participation de la prud'homie à cet événement **témoigne de sa volonté de jouer un rôle central dans la gestion des milieux marins, tout en renforçant ses liens avec les autorités et les institutions locales**.

Une thèse de trois ans mise en avant lors du 10^e COPIL Natura 2000

Le 26 novembre 2024, le 10^e Comité de Pilotage (COPIL) du site Natura 2000 « Posidonies de la côte palavasienne » a mis en lumière les efforts de préservation marine. Parmi les temps forts, **la présentation par Eva Jaouen de sa thèse CIFRE, prévue sur trois ans, en collaboration avec la Prud'homie de Palavas-les-Flots. Ce projet illustre l'intégration de la recherche scientifique dans la gestion durable des écosystèmes locaux**.

Ce COPIL a également officialisé une **nouvelle convention d'animation de trois ans** et présenté des **actions pour 2025**, renforçant la gouvernance du site et l'engagement des acteurs pour la biodiversité marine.



La prud'homie de Palavas-les-Flots, acteur clé des projets de gestion de l'eau et du littoral



La Prud'homie de Palavas-les-Flots continue de jouer un rôle central dans la préservation et la gestion des milieux aquatiques et marins. Elle a récemment **participé à deux événements majeurs pilotés par des EPTB locaux**.

Lors de la **Commission Locale de l'Eau (CLE) de l'EPTB Lez-Mosson**, la Prud'homie était présente pour la **présentation de l'étude GameLag Étangs Palavasiens**, un projet innovant visant à mieux comprendre et gérer les interactions entre activités humaines et milieux lagunaires. Cette étude promet de renforcer les stratégies locales de gestion durable.

La Prud'homie a également pris part à la **réunion dédiée au projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) porté par l'EPTB de l'Étang de l'Or**. Une des particularités de cet EPTB est la création du SAGE sur son bassin versant et son extension en mer, une **démarche pionnière qui permettra d'intégrer pleinement les enjeux marins et littoraux dans la planification territoriale**.

La prud'homie de Palavas-les-Flots invitée dans les débats européens sur la gestion des biens communs et la conservation de la biodiversité



Du 9 au 13 décembre 2024, **la Prud'homie de Palavas-les-Flots a été représentée lors de la conférence européenne "Territories of Life and OECMs" à Genève et Gland, en Suisse**. Cet événement a rassemblé des experts, des chercheurs et des représentants de communautés locales pour **débattre du rôle des communs européens et des mesures de conservation efficaces autres que les aires protégées (OECM)**.

Parmi les moments forts de cette semaine, la Prud'homie **a participé à plusieurs tables rondes, notamment celle intitulée "Recognition and Defence of the Commons from the Local Community Perspective"**, en présence de Sergio Couto González. Ces échanges ont mis en avant l'importance des pratiques communautaires traditionnelles dans la gestion durable des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité.

Cette **participation témoigne de l'engagement de la Prud'homie dans les initiatives européennes visant à reconnaître et à soutenir les communautés locales comme acteurs essentiels de la conservation et du développement durable**. Cette conférence a également ouvert la voie à de futures collaborations pour la promotion et la préservation des communs en Europe.

Pour plus d'informations sur l'agenda et les actions des communautés, vous pouvez consulter ce lien : [Rural Commons](#).

La prud'homie de Palavas-les-Flots soutient les pêcheurs du Grau-du-Roi

Le 16 novembre 2024, **Fabrice Loher, ministre délégué chargé de la mer**, a rencontré **les pêcheurs du Grau-du-Roi** pour **discuter des restrictions imposées par le plan West Med, qui limite la flottille de chalutiers et les jours de pêche**. Face aux inquiétudes des pêcheurs locaux, **le ministre a assuré qu'il défendrait leurs intérêts à Bruxelles, en s'opposant à de nouvelles réductions**.

La Prud'homie de Palavas-les-Flots, présente lors de cette rencontre, a **apporté son soutien aux pêcheurs du Grau-du-Roi**, réaffirmant son engagement à défendre la pêche durable et à soutenir les communautés locales face aux défis imposés par ces mesures.



Thon rouge et anguille : des décisions contrastées pour la gestion des stocks

Lors de la **24^e session de l'ICCAT**, des **avancées importantes ont été obtenues pour le thon rouge**, avec une **attention particulière portée aux pêcheurs artisanaux de Méditerranée**. **Fabrice Loher**, ministre de la Mer, a **salué la prise en compte des spécificités de la petite flottille côtière française du Golfe du Lion, essentielle pour une pêche durable et l'économie locale**.

En France, un **arrêté validé le 4 décembre 2024** prévoit de **nouvelles modalités d'allocation des sous-quotas de la réserve nationale**. Elles visent à soutenir les jeunes pêcheurs, encourager la décarbonation des navires et financer des programmes scientifiques pour une pêche plus sélective et respectueuse de l'environnement.

À l'inverse, le **Conseil européen, réuni le 11 décembre 2023, a décidé de maintenir la réglementation existante concernant l'anguille européenne**.

Ces décisions illustrent des approches contrastées et rappellent l'importance d'une gestion équilibrée pour préserver les ressources maritimes tout en soutenant les communautés de pêcheurs.

Lutte contre les espèces invasives : la collaboration des pêcheurs pour préserver les lagunes

Le **Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM)** a **lancé un projet visant à lutter contre cet espèce**. Le suivi de cette problématique est assuré par le **Pôle Relais Lagune**.

La Prud'homie et les pêcheurs, en première ligne, jouent un rôle clé en remontant des informations sur la présence et l'impact de ces espèces. Grâce à leurs observations, ils permettent une action plus ciblée et réactive pour protéger les écosystèmes lagunaires. **La Prud'homie remercie les pêcheurs pour leur engagement essentiel dans cette démarche de préservation**.



Elections des prud'hommes : Les prud'hommes réélus à l'unanimité

Les quatre anciens prud'hommes de la pêche ont été réélus à l'unanimité, témoignant de la pleine confiance des professionnels envers leurs représentants. Cette réélection consacre leur engagement pour une gestion équilibrée des pratiques de pêche et la préservation des ressources maritimes.

La séance, présidée par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les pêcheurs de la prud'homie ont également tenu à remercier la DDTM pour l'organisation efficace des élections et le bon déroulement des opérations.

Cette réélection permet aux prud'hommes de poursuivre leur travail au service des communautés de pêcheurs, dans un esprit de gouvernance locale et responsable.



La prud'homie vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !

La prud'homie adresse ses plus chaleureux remerciements à tous les acteurs avec lesquels elle collabore, en particulier au CRPMEM pour son engagement et les actions menées en faveur des pêcheurs.

Elle souhaite également exprimer sa reconnaissance envers la mairie de Palavas-les-Flots pour son soutien constant, ainsi qu'aux mairies qui ont activement contribué au succès du projet de thèse.

Que cette année soit riche en réussites et en collaborations fructueuses !

